### Cour d'appel fédérale



# Federal Court of Appeal

Date: 20111214

**Dossier : A-112-11** 

Référence: 2011 CAF 353

**CORAM:** LE JUGE NOËL

LA JUGE DAWSON LA JUGE TRUDEL

**ENTRE:** 

LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY

appelant

et

#### LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

intimé

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR:

LE JUGE NOËL

### Cour d'appel fédérale



## Federal Court of Appeal

Date: 20111214

**Dossier : A-112-11** 

Référence: 2011 CAF 353

**CORAM:** LE JUGE NOËL

LA JUGE DAWSON LA JUGE TRUDEL

**ENTRE:** 

LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY

appelant

et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

intimé

### MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR (Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011)

### LE JUGE NOËL

[1] Nous sommes d'accord, essentiellement pour les motifs exposés par la juge Simpson de la Cour fédérale, que la décision du Chef d'état-major de la Défense de démettre l'appelant de son poste de commandement était raisonnable.

[2]	Quant à la question de l'équité procédurale, nous sommes d'accord avec la juge Simpson,
pour l	es motifs qu'elle a donnés, qu'aucun manquement important n'a été détecté.
[3]	Enfin, la juge Simpson pouvait radier l'affidavit de M. Alden compte tenu de sa teneur.
[4]	L'appel sera rejeté avec dépens à l'intimé.
	« Marc Noël »
	j.c.a.

Traduction certifiée conforme Christiane Bélanger, LL.L.

#### COUR D'APPEL FÉDÉRALE

#### **AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER**

**DOSSIER:** A-112-11

APPEL DU JUGEMENT RENDU PAR LA JUGE SIMPSON DE LA COUR FÉDÉRALE EN DATE DU 9 FÉVRIER 2011 DANS L'AFFAIRE T-369-09

INTITULÉ: LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY c.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

**LIEU DE L'AUDIENCE :** Toronto (Ontario)

**DATE DE L'AUDIENCE :** Le 14 décembre 2011

MOTIFS DU JUGEMENT

**DE LA COUR :** LES JUGES NOËL, DAWSON ET TRUDEL

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LE JUGE NOËL

**COMPARUTIONS:** 

Lloyd Hoffer POUR L'APPELANT

Jacqueline Dais-Visca POUR L'INTIMÉ

**AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER:** 

Hoffer Adler LLP POUR L'APPELANT

Avocats

Toronto (Ontario)

Myles J. Kirvan POUR L'INTIMÉ

Sous-procureur général du Canada

Toronto (Ontario)